



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 5 décembre 2019**

RAPPORT N° 30/2019 AU CONSEIL COMMUNAL

**Renouvellement complet de l'infrastructure
téléphonique de l'administration communale de la
Ville de Vevey**

Vevey, le 21 novembre 2019

RAPPORT

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier le préavis 30/2019 intitulé

« Renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey »

s'est réunie le jeudi 21 novembre 2019 à 18h30 à la salle 3 de l'hôtel de Ville.

Cette commission était composée de :

- Madame Bonjour Yvette	UDC
- Madame Dohr Sarah	VL
- Monsieur Domingos Aeby Nuno	PDC, absent non excusé
- Monsieur El Khalifa Karim	VER
- Monsieur Marinelli Vittorio	PLR
- Monsieur Perfetta Gilles	DA
- Monsieur Jerbia Karim	PS, président-rapporteur

La Municipalité était représentée par M. Michel Agnant, Municipal de la Direction des Systèmes d'Information, service informatique, accompagné de M. Robert Schneider, chef de service de la DSI et de M. Alain Capt de la Société H+S Communication à titre de consultant.

1- INTRODUCTION (préambule de la Municipalité)

En ouverture de la séance, M. le Municipal, Michel Agnant présente le préavis. Le central téléphonique actuel a été installé à la fin de l'année 2001 et arrive en fin de cycle. En ce qui concerne le central téléphonique, dont la maintenance est assurée par la société Swisscom (Suisse) SA, il n'y a plus d'évolution possible sur celui-ci. Une fin du support est également annoncée par Swisscom, au 31.12.2020.

Le remplacement du système actuel de téléphonie va vers une infrastructure de communication unifiée, intégrée à l'infrastructure informatique de la Ville, c'est donc une association de la téléphonie IP avec un logiciel de communication intégré au PC.

L'infrastructure a également été adaptée en 2011-2012 dans la plupart des bâtiments communaux. Dès qu'il y avait la possibilité de changer le système, celui-ci était remplacé par des téléphones compatibles IP (Internet Protocol). Ce n'est donc pas une nouveauté à Vevey, elle est utilisée depuis une bonne dizaine d'années, profitant du réseau mis en place sur les fibres optiques louées à Romande Energie et ainsi d'optimiser les coûts y relatifs. La DSI est

dans cette démarche de continuité avec la possibilité de pouvoir se connecter avec le logiciel par le poste de travail (PC).

Ce central a environ une vingtaine d'années. Il a aussi des qualités, car il a été possible de le faire évoluer en y intégrant la téléphonie IP et en remplaçant les téléphones traditionnels dans la plupart des bâtiments, sauf à l'Hôtel de Ville. Dans ce bâtiment, des câbles en cuivre privés arrivaient directement jusqu'au central téléphonique et il y avait peu de gain à remplacer les téléphones numériques. Le remplacement partout ailleurs a permis de faire des gains considérables sur la location des lignes, à une certaine époque, il y en avait jusqu'à une centaine de lignes.

2- DISCUSSION GENERALE

Q : Quelles sont les mesures envisagées pour assurer la fiabilité des communications vers l'extérieur et le tunnel de communication va-t-il être dédoublé ? car en cas de coupure dans le tunnel, il n'y aura plus la possibilité de communication vers l'extérieur (ni téléphone, ni internet).

R : Le dédoublement des tunnels est prévu afin de pouvoir assurer les communications vers l'extérieur. De plus les communications téléphoniques et informatiques n'empruntent pas les mêmes raccordements à internet.

Q : Quelle optimisation des coûts fixes et opérationnels ?

R : Il y a deux facteurs :

- Le prix des communications ne va pas changer quel que soit le système mis en place, surtout les appels vers des téléphones mobiles. Il va falloir discuter avec Swisscom et envisager faire des appels d'offres auprès d'autres opérateurs afin de faire baisser ces coûts.
- En ce qui concerne le coût de maintenance, il est difficile à dire aujourd'hui, étant donné que le choix de la solution n'est toujours pas fait. La solution la moins chère qui semble être en pole position est de 50% meilleur marché. La maintenance aujourd'hui nous coute Fr. 24'000.- par année.

Q : Quels changements avec la Téléphonie IP / Communication Unifiée centralisée ?

R : Vous pouvez toujours utiliser les téléphones comme maintenant, mais il y aura en plus un logiciel sur le PC et c'est ça que l'on appelle la Communication Unifiée, qui vous permet de manager le téléphone et de voir qui est présent ou est déjà en ligne par exemple.

Q : Sur cette fonctionnalité (affichage disponible en ligne) y a-t-il une possibilité de protection pour que l'employé (ne se sentir pas) contrôlé ?

R : Cette fonctionnalité n'a pas pour but le contrôle de présence, les personnes peuvent décider d'afficher: *occupé* ou *pas occupé*. Cette fonctionnalité a juste pour but de faciliter la communication entre services et les personnes. Il y a la possibilité également de mettre en option ne pas déranger, absent toute la journée, etc...

Q : Quel modèle a été choisi ?

R : Pour le moment, aucun modèle n'a été choisi, il reste trois offres déposées par des sociétés présentes et actives sur le marché en Suisse romande, dont deux pour des équipements Avaya (une société américaine) et une offre pour des équipements Alcatel (une société française à l'origine).

Q : En ce qui concerne le fournisseur actuel Swisscom, il n'y a pas d'abonnement, mais des raccordements. Est-ce que l'on est obligé de continuer avec Swisscom ?

R : Il est possible de mettre Swisscom en concurrence avec d'autres fournisseurs, après c'est aussi un tout. Aujourd'hui nous avons par exemple la téléphonie fixe et la téléphonie mobile chez le même fournisseur et les communications sont gratuites entre mobiles de la ville et les fixes. Il est donc important de pouvoir maintenir cela.

Q : Quel est le coût de la location auprès de Romande Energie pour la fibre optique ?

R : Le prix est d'environ Fr. 40'000.- par année, ce n'est pas bon marché mais pour le coup tous les services sont à la même enseigne avec des raccordements fibre optique qui fournissent les mêmes vitesses et débits. La Ville ne possède que quelques tronçons de fibres optiques dans le secteur de la Vieille Ville et les fibres optiques louées à Romande Energie ont permis d'établir une boucle dans les 4 quadrants de la Ville. Cette boucle dessert ainsi les bâtiments abritant des services communaux à partir de site principaux, les points de présence, que par sécurité on ne citera pas dans ce document public.

Q : Le maintien des lignes analogiques pour l'utilisation des fax, qui utilise encore le fax ?

R : Il est vrai que seule la DEP, utilise encore le fax entre le centre funéraire et son administration. Ils pourront aussi y renoncer car, même le Greffe a déjà arrêté. Il restera environ dix boîtiers de conversion du numérique vers l'analogique sur l'ensemble de l'offre pour pouvoir assurer une utilisation de certains appareils spéciaux, comme des téléphones renforcés, qui sont nécessaires par exemple au service de la voirie.

Q : Pour le traitement des déchets que cela va générer, donc vieux téléphones et équipements à débarrasser, quelle solution est prévue pour l'élimination ou le e-recyclage des appareils remplacés ?

R : Il est possible d'éliminer les anciens appareils via le système **Swico Recycling** (système de reprise à but non lucratif d'appareils électriques et électroniques en fin de vie des secteurs informatique, électronique grand public, bureautique, communication, industrie graphique, métrologie et médecine) mis en place grâce à la taxe sur tous les équipements électroniques. **Swico** met à disposition des palettes afin d'y déposer le vieux matériel informatique et s'assure que ce matériel soit traité de manière responsable.

Q : Quelle est l'estimation de durabilité de ce produit, étant donné qu'il va être amorti pendant 5 ans ?

R : Il est difficile de garantir une durée de 20 ans comme c'est le cas pour le produit actuel, nous estimons qu'il faut se baser sur une durabilité de 10 à 15 ans.

Le détail des coûts du projet est indiqué dans le tableau du préavis. Il est important de relever que dans l'appel d'offre qui est de Fr. 239'000.- le montant de la maintenance tient compte de la durée de garantie des éléments, soit deux ans, et est lissée sur une période plus longue. Les téléphones ne figurent pas dans la maintenance comme il sera meilleur marché de simplement racheter des appareils pour remplacer ceux qui tomberaient en panne.

En ce qui concerne la somme de Fr. 69'000.-, 24'000.- sont destinés à la maintenance annuelle et le reste pour le suivi informatique (prestations de services). Par maintenance, il faut comprendre le droit à la mise à jour vers la dernière version, comprenant entre autres la correction des bugs, ainsi que l'accès au support de l'intégrateur qui assurera le dépannage des systèmes téléphoniques.

La somme de Fr. 239'000.- dans le tableau sous la rubrique « **Nouvelle solution de Téléphonie IP / Communications (selon appel d'offres)** » correspond à l'offre la plus chère des trois retenues sur les neuf reçues. Il faut également noter qu'un montant maximal (il pourrait n'être que de 13'000.- selon la solution choisie) de Fr. 24'000.- devra être ainsi mis chaque année au budget dès 2021 pour assurer cette maintenance.

Q : Quelles sont les prestations effectuées et prévues par l'entreprise **H+S Communication** ?

R : Monsieur Capt décrit la procédure :

- Inventaire de l'existant,
- Interviews des services pour définir les besoins,
- Faire un rapport d'étude détaillé qui comprend l'étude de l'existant,
- Etablir le cahier des charges de l'offre,
- Définir les critères d'adjudication,
- Assistance au Chef de service pour l'envoi de l'appel d'offres et remplir les formulaires sur le site **SIMAP** (plateforme électronique conjointe de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine des marchés publics),
- Répondre aux questions des différentes entités,
- Analyser les offres reçues,
- Evaluer et mettre des notes aux offres,
- Faire des séances de présentations,
- Suivi jusqu'au préavis communal et adjudication,
- Finalisation du contrat avec les quantités exactes des appareils à acheter,
- Tests et validations des paramétrages et configurations des systèmes téléphoniques,
- Suivi des points à corriger jusqu'à la mise en service finale,
- Etablissement du protocole final de réception du central

Q : A quoi correspond la rubrique « **Installations intérieures et équipements liés** » ?

R : Ce sont des travaux qui doivent être prévus pour le remplacement des téléphones, antennes etc. Une partie de ce travail (câblage) n'est pas fait par l'intégrateur mais par un électricien. Il faudra faire un appel d'offres pour cette partie, étant donné que la DSI n'a pas suffisamment de personnel pour effectuer tous les changements sur l'ensemble de l'administration communale, d'autant que d'autres projets importants sont en cours de réalisation ou vont l'être en 2020.

Q : Des précisions sont demandées, en ce qui concerne le point « **Mandat externe d'étude et de gestion de projet** ». La somme de Fr. 93'000.- prévue pour le mandat externe représente à elle seule plus de 22% du montant total. Dans la pratique, ce pourcentage ne devrait pas excéder le 10% de la somme totale.

R : Selon l'entreprise H+S le montant de Fr. 33'000.- qui équivaut à environ 22 jours de travail, correspond à leurs besoins afin de pouvoir effectuer le suivi. Il est indiqué qu'une offre moins élevée peut être faite, mais elle ne comprendra pas le cahier des charges de l'électricien ainsi que le suivi de la comptabilité par exemple.

DELIBERATION

Au terme des explications données par le M. Municipal, de son Chef de service et de M. Alain Capt de la Société H+S, un commissaire propose une diminution de Fr. 20'000.-. Cette somme équivaut à une estimation du coût pour le point «Assistance en gestion de projet et suivi de réalisation ». Toutefois, la commission ne pouvant qu'amender les conclusions du préavis, le commissaire soumet à l'ensemble de la commission l'amendement suivant :

- De modifier le point 2 des conclusions « D'allouer à la Municipalité un crédit de Fr. 400'000.- TTC au lieu Fr. 420'000.- TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet de renouvellement de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey ; »
- De modifier le point 4. des conclusions « D'amortir cette dépense par un amortissement annuel de Fr. 80'000.- pendant 5 ans au lieu de Fr. 84'000.- ; »

L'amendement a été soumis au vote, et c'est à l'unanimité des commissaires présents que cet amendement a été accepté.

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité des commissaires présents, que la commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis n° 30/2019, du 28 octobre 2019, concernant la mise à jour « **Renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey** », amendé par la commission aux points 2 et 4
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. D'approuver l'acquisition d'un nouveau système de Téléphonie IP / Communication Unifiée selon descriptif du présent préavis ;
2. D'allouer à la Municipalité un crédit de Fr. 400'000.- TTC au lieu Fr. 420'000.- TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet de renouvellement de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey ;
3. De financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte "Dépenses d'investissements" ;
4. D'amortir cette dépense par un amortissement annuel de Fr. 80'000.- pendant 5 ans au lieu de Fr. 84'000.-;
5. De prendre note que les coûts opérationnels de maintenance de la nouvelle solution de téléphonie / communication unifiée s'élèveront annuellement à montant maximal de Fr. 24'000.-, proche des montants de maintenance de la solution actuelle (et qui sera probablement moins élevé selon la société à qui l'offre sera adjugée), que la DSI mettra ensuite chaque année au budget dès 2021.

Au nom de la commission

Le président-rapporteur



Karim Jerbia